

19e session de l'Assemblée générale de l'UICN – Union mondiale
pour la nature Buenos Aires, Argentine 17 au 26 janvier 1994

19.37 Identification et surveillance des dernières régions sauvages de la planète

CONSCIENTE de l'intérêt croissant et de l'engagement des gouvernements envers la conservation et l'utilisation durable de leurs ressources biologiques sauvages, qui se sont manifestés par l'entrée en vigueur rapide de la Convention sur la diversité biologique;

RECONNAISSANT l'impact croissant d'un développement bien souvent non durable sur les dernières régions et espaces sauvages de la planète;

RECONNAISSANT EN OUTRE que la planification de ce développement sous-estime souvent, voire ignore, les valeurs intrinsèques, à la fois matérielles et non tangibles, des gènes, des espèces et des écosystèmes qui forment la couverture des terres naturelles;

SACHANT que le réseau mondial de parcs nationaux et d'aires protégées couvre moins de 5 pour cent de la superficie terrestre mondiale et moins de 1 pour cent des étendues marines, et que, de ce fait, la majeure partie de la diversité des ressources biologiques se trouve en dehors des aires protégées;

RAPPELANT que le Préambule de la Convention sur la diversité biologique reconnaît l'importance de la conservation *in situ* des écosystèmes et des biotopes dans leur environnement naturel et que l'Article 8 (c) demande la gestion des ressources biologiques importantes pour la conservation de la diversité biologique, qu'elle se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur des aires protégées;

RAPPELANT AUSSI la Résolution du Cinquième Congrès mondial sur les zones de nature sauvage, Tromsø, septembre 1993, qui demandait à l'UICN, de collaborer avec le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature et le Australian National Wilderness Inventory Project, entre autres, pour identifier, inventorier et surveiller les dernières régions sauvages de la planète;

RAPPELANT ENFIN l'accent mis sur la gestion de la diversité biologique dans les paysages par le Plan d'action de Caracas issu du IVe Congrès mondial sur les parcs nationaux et les aires protégées;

L'Assemblée générale de l'UICN Union mondiale pour la nature, réunie du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, pour sa 19e session:

DEMANDE au Directeur général et aux membres concernés de l'UICN

- (a) de mieux prendre en compte l'identification, la gestion et la surveillance de la diversité biologique dans le paysage en général, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, et de leur accorder la plus haute priorité;
- (b) en collaboration avec le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature, le Australian National Wilderness Inventory Project et d'autres organismes appropriés et, selon la disponibilité des ressources financières, de préparer les méthodes et outils nécessaires pouvant être utilisés par les organismes et institutions nationaux afin de renforcer leur capacité d'inventorier et de surveiller l'état et la distribution des dernières régions sauvages de la planète, ainsi que l'impact indésirable des activités humaines sur ces régions;
- (c) d'identifier des sites particulièrement importants pour la diversité de leurs ressources biologiques se trouvant en dehors des aires protégées existantes et de promouvoir leur reconnaissance par les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique qui seront préparés par les Parties à la Convention sur la diversité biologique;
- (d) de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir que l'information sur l'état et la distribution des régions sauvages et des sites importants soit reconnue et acceptée par les gouvernements nationaux et les organismes internationaux de développement en tant que contribution à une utilisation plus éclairée et plus durable des ressources.